

Liste de fournitures pour la classe de CE1- Mme Vavasseur

Matériel fourni par l'école	
un compas les cahiers l'agenda scolaire le matériel pour les arts visuels	
Matériel à fournir par les familles	
1 grand classeur 21x29,7 avec intercalaires et 100 pochettes plastiques perforées. <i>(éviter les gros classeurs à levier : trop gros et peu solides)</i>	Pour la rentrée, répartir les pochettes entre les intercalaires et préparer les intercalaires dans l'ordre suivant : 1- Education civique et morale 2- Le temps 3- L'espace 4 - Le monde du vivant 5- Le monde des objets et de la matière 6- Anglais
1 trousse avec : 1 crayon de papier 1 stylo bille vert, 1 noir, 1 rouge 1 taille- crayons 1 roller à encre gommable + cartouches d'encre bleue 1 paire de ciseaux, 1 bâton de colle	
1 pochette de feutres (pointes moyennes de préférence)	
1 pochette de crayons de couleurs	
1 pochette de 4 surligneurs fluo	
1 règle plate de 30 cm (éviter les règles en métal, trop difficile à manier) 1 équerre	
1 ardoise Velleda avec crayons et chiffon	
1 pochette cartonnée 3 rabats avec élastiques, grand format	
1 boîte de mouchoirs en papier	
1 tablier manches longues (ou une vieille chemise) marqué au nom de l'enfant (pour les arts plastiques)	
1 paire de chaussons (éviter les savates)	
1 sous main plastifié	

Le petit matériel (colles, crayons de papier, crayons d'ardoise, cartouches d'encre, crayons verts...) est à renouveler dès que nécessaire en cours d'année. Une pochette ou une boîte avec des crayons et colles de réserve peut-être laissée dans les casiers.

A fournir pour le jour de la rentrée:

*l'attestation d'assurance scolaire et extra- scolaire : responsabilité civile et individuelle accident (qui couvre les dommages que votre enfant pourrait se causer à lui- même)

*la cotisation pour la coopérative scolaire : 10€ par enfant (chèque à l'ordre de la coopérative scolaire de Rainville ou espèces sous enveloppe au nom de votre enfant).

Vous pouvez effectuer un seul règlement par famille.

*la cotisation USEP : 6€ (chèque à l'ordre de USEP RER du Vair ou espèces sous enveloppe.)

Vous pouvez effectuer un seul règlement par famille.

* le règlement pour les fichiers de mathématiques (« Je réussis mes calculs » et « Je réussis en géométrie ») et de lecture (« Etincelles ») : 15 € (chèque à l'ordre de l'association « La Botte de 5 lieux » ou en espèces sous enveloppe).

*** La rentrée scolaire est prévue le lundi 2 septembre 2019 à 8h30**

Bonnes vacances à tous !